



# CHAMPIONNAT PAR EQUIPES VETERANS DU PUY DE DÔME

## REGLEMENT SAISON 2017-2018

- Compétition ouverte à tous les joueurs et joueuses des catégories vétérans.
- Equipe de 3, 4, ou 5 joueurs (joueuses), les équipes pouvant être :
  - entièrement féminines
  - entièrement masculines
  - mixtes
- Rencontre en dix parties (9 simples et 1 double). Les trois mêmes joueurs (joueuses) participent aux simples, un ou deux autres joueurs (joueuses) peuvent participer au double.
- Les équipes engagées peuvent être composées de joueurs ou joueuses licencié(e)s dans **deux clubs différents**. Pensez-donc à solliciter des vétérans « isolés » dans un club de votre secteur (ou non).
  - 2 Poules de 6 équipes, qui se rencontrent en match aller. Il est prévu une rencontre par mois. La date des rencontres est laissée à la discrétion des capitaines d'équipes. Une date limite sera fixée pour chaque journée.
  - Demi-finale, finale et place 3-4 le dimanche 20 mai 2018 pour les 2 premiers de chaque poule.
  - Coupe remise à l'équipe championne le dimanche 20 mai 2018.
  - Montant de l'engagement fixé à **35 €** sans caution.
  - Date limite d'engagement : 30 septembre 2017.
  - Date limite de la 1ère journée prévue fin octobre.

Nous tenons à vous rappeler qu'il s'agit d'une compétition très conviviale, qui implique pour le club recevant l'organisation d'une nécessaire « **3<sup>ème</sup> mi-temps** ».

En conséquence, il serait souhaitable que l'heure fixée pour les rencontres ne soit pas trop tardive.

A l'issue de chaque rencontre, merci à l'équipe qui reçoit de me communiquer le Résultat soit SMS, soit par mail (voir coordonnées ci-dessous).

Les feuilles d'engagement ci-jointes et, ultérieurement, les feuilles de rencontres sont à retourner au responsable :

Maxime MINA - 7 Impasse des Dômes - 63430 PONT DU CHÂTEAU  
portable : 06 68 01 02 37  
mail : maxime.mina@bbox.fr